



Rupture CDD pendant un stage

Par **ppeldo**, le **23/04/2017** à **14:37**

Bonjour,

Une amie étudiante a un contrat CDD jusqu'en fin Juin. Elle a effectuée un stage liée à ses études pendant 6 semaines, avec l'accord de son employeur à l'amiable (aucune protestation explicite n'a été faite par celui-ci, une simple réaction sur le fait qu'il ne serait pas aisé pour eux de trouver un remplaçant).

Il y a quelques jours, pendant son stage, elle reçoit un SMS lui notifiant son licenciement au motif "qu'ils vont garder la remplaçante, ne souhaitant pas changer tout le temps d'employé".

Je précise qu'elle n'était pas dans une "période d'essai".

Est-ce légal ? Peut-elle prétendre à des indemnités ? Quid des démarches ?

Merci :)